



Chères associations adhérentes, Retour sur l'Assemblée générale 2014

L'Assemblée générale d'Idée93 a eu lieu le 29 avril 2014 au Placement familial de la Sauvegarde 93 à Bobigny. Plusieurs associations adhérentes ont contribué à son organisation et sa convivialité. Qu'elles en soient toutes remerciées.

Le site d'Idée93

Les adhérents d'IDEE93 peuvent être fiers d'inaugurer le site lors de l'assemblée générale. Cette création a été rendue possible par leur mobilisation et surtout l'implication de l'association Ville et Avenir.

Le témoignage

- **M. Jean-Pierre DUPORT, ancien Préfet de Seine-Saint-Denis**

Monsieur DUPORT, très lié à notre département, est venu nous présenter « les enjeux de la Charte nationale de coopération entre l'Etat, les collectivités et les associations ».

L'intervention de Jean-Pierre Duport a été effectivement riche et émaillée de ses multiples expériences professionnelles et de remarques plus personnelles. Sa stature de haut fonctionnaire et de militant associatif en font une personnalité assez exceptionnelle.

Pour avoir participé à l'élaboration de cette Charte et co-piloté les groupes de travail avec M. Claude DILAIN, Sénateur, il nous a éclairé sur le sens et la finalité de la démarche gouvernementale et associative.

Après un exposé dense montrant toute la complexité des enjeux actuels de notre secteur, des échanges ont eu lieu avec la salle où a participé une quarantaine de personnes.

L'assemblée générale

Renouvellement du conseil d'administration :

Les 5 associations sortantes ont été réélues à l'unanimité :

ASMAE, AVVEJ, DEVENIR, LA SAUVEGARDE, VILLE ET AVENIR, portant le nombre d'associations siégeant au conseil d'administration à 15, nombre maximum indiqué dans les statuts.

Assemblée Générale



Mireille VERDIER,
Présidente d'Idée93, a fait
lecture du rapport moral,
des actions menées
durant l'année passée, et
des travaux et futurs
chantiers à mener
(Prévention spécialisée,
le travail en MECS...)

Bernard MOULIN,
Trésorier, nous a
présenté le rapport
financier.



Liste des associations siégeant au conseil d'administration :

- AEF93/94
- AEPC
- AFAD
- APPRENTIS D'AUTEUIL
- ASMAE
- AVVEJ
- CFPE Etablissements
- DEVENIR
- EN TEMPS
- GRAJAR93
- LA MAISON DU PAIN
- LA SAUVEGARDE
- METABOLE
- VIE ET CITE
- VILLE ET AVENIR

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale a réélu le bureau dans son intégralité.

Au cours des discussions en assemblée générale et en conseil d'administration, ont été prises les décisions suivantes :

- Devant la réforme en cours de la diplomation, demande de rencontre avec le président de l'UNAFORIS afin d'obtenir des informations sur ce sujet et solliciter une coopération régulière et élargie.
- Devant l'absence de réponse du préfet et du président du Conseil Général sur l'insuffisance de logement et d'hébergement pour les mères sortant de maternité et les jeunes majeurs ne bénéficiant plus du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance, relance des pouvoirs publics.

Remerciements

- **Les membres du Comité de rédaction de la Lettre d'Idée93 souhaitent vivement remercier :**
 - Christine, secrétaire à Ville et Avenir, qui prend en charge le secrétariat d'Idée93 le mercredi matin, toujours avec amabilité, humour et professionnalisme !
 - Les membres de l'Assemblée générale dont les retours positifs sur *La Lettre* nous sont allés droit au cœur au vu du travail effectué en amont !

Les dates à retenir

- **Le prochain bureau**
Il se tiendra le mardi 23 septembre à 17h30 dans les locaux du siège à Rosny-sous-Bois.
- **Le prochain Conseil d'administration**
Il aura lieu le lundi 6 octobre à 17h30 dans ces mêmes locaux.

Le bureau

Présidente

Mireille VERDIER, Ville et Avenir,
en appui technique Jean-François Gancel

Vice présidentes

-Elise SALERES, CFPE établissements
-Manuela SUAREZ-SALOMON, la Sauvegarde,
en appui technique Xavier Bombard
-Martine INGRATO, Devenir,
en appui technique Bernard Moulin

Secrétaire :

Marie-Hélène SERGENT, AEF93/94
En appui technique Martine Romain





« Inter-association Départementale pour l'Éducation et l'Enfance 93 »

RAPPORT MORAL

Assemblée générale d'Idée93 du 29 avril 2014

Je suis heureuse de vous accueillir pour cette 6e assemblée générale d'IDEE93 et remercie La Sauvegarde en la personne de Manuela Suarez-Salomon, vice-présidente d'Idée93. Elle est un moment fort de notre vie associative qui a été riche grâce à votre participation et votre engagement.

L'année 2013 a été marquée par la signature de la charte de partenariat avec le président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, signe de notre volonté de renforcer le dialogue avec les pouvoirs publics et de participer à l'évolution des politiques publiques.

Lors de la signature, le 2 décembre 2013, le représentant de Valérie Fourneyron, qui était alors ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, n'a pas manqué de rappeler que « cette initiative s'inscrit pleinement dans la dynamique portée par le gouvernement et soutenue par le monde associatif et les associations d'élus »

Comme vous le savez, le préfet Jean-Pierre Duport, dont nous saluons la présence à nos côtés, et le sénateur Claude Dilain, ont co-présidé le groupe d'élaboration de la nouvelle charte des engagements réciproques entre l'Etat, les collectivités territoriales et les associations . Sur la base de leur rapport, la charte a été signée, par le Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault, le 14 février 2014.

J'ai demandé à Jean-Pierre Duport d'apporter son témoignage sur les conditions d'élaboration de cette charte : les attentes, les enjeux et la nature des engagements. Fort de son expérience en qualité d'ancien préfet de la Seine-Saint-Denis puis de la Région Ile de France, il pourra nous donner son analyse sur la mise en œuvre de la charte dans le contexte politique actuel.

L'année 2013 a été marquée par plusieurs faits marquants/majeurs :

- ✚ la signature de la charte de partenariat avec le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis,
- ✚ la mise en œuvre de la formation,
- ✚ Le renforcement de la vie associative,
- ✚ Le rapprochement d'IDEE93 avec des fédérations d'associations à l'échelon départemental et régional,
- ✚ L'ouverture de chantiers nouveaux.

1- La charte de partenariat entre Idée93 et le Conseil général de Seine-Saint-Denis :

La signature de la charte avec Stéphane Troussel, président du Conseil Général, a eu lieu le 2 décembre 2013, à l'hôtel du département, en présence de nombreux administrateurs et directeurs des 27 associations. La participation de personnalités telles que Didier Leschi, préfet à l'égalité des chances, Jean-Pierre Duport, ancien préfet de Seine-Saint-Denis, la représentante de la ministre Valérie Fourneyron, de la CAF, de la protection judiciaire de la jeunesse a témoigné de l'importance de cet acte.

En effet, comme l'a rappelé la ministre, dans sa lettre lue par le préfet, « il s'agit de la première charte signée par un réseau associatif et un département »

Elle est la traduction de votre mobilisation durant plus de deux années. Elle est le signe de notre volonté, sans faille, de participer au dialogue public et de contribuer à l'intérêt général dans le cadre de nos compétences respectives.

La reconnaissance associative à travers le respect de chaque projet, de son indépendance, est d'autant plus importante face à la crise affectant les habitants.

Elle l'est également face aux réformes territoriales à venir qui interrogent sur le devenir de la protection de l'enfance et le service public de demain comme l'a souligné Stéphane Troussel.

Il faut espérer que le soutien à la vie associative prôné dans la charte nationale des engagements réciproques qu'a signée Jean-Marc Ayrault, le 14 février 2014, avec le mouvement associatif et les associations des collectivités territoriales reste une priorité gouvernementale

Face à l'abstention record lors des dernières échéances électorales et à la banalisation de la parole raciste, nous ne pouvons manquer de réfléchir à notre participation à la restauration du lien social et à l'engagement citoyen garantissant l'égalité de dignité de tous et le pouvoir de chacun sur sa propre vie.

La mise en œuvre de la charte:

L'inscription d'IDEE93, dans le paysage institutionnel, commence à produire ses effets au niveau régional par l'intermédiaire de l'URIOPSS, des directeurs et directeurs généraux des associations adhérentes au cours de leurs rencontres.

Au niveau départemental, elle se traduit par la reconnaissance de la dimension politique des associations, les engagements de rencontres notamment en septembre sur la préparation budgétaire 2015, la participation à l'élaboration des ordres du jour des réunions, le respect du calendrier budgétaire, l'examen simplifié des budgets 2014.

Reconnaissons que les associations sont associées à la mise en œuvre du schéma départemental de protection de l'enfance, sont partie prenante des réunions interinstitutionnelles et rencontrent régulièrement les responsables des bureaux techniques. Cependant, les formes du « dialogue renouvelé » prônées dans la charte, doivent encore être trouvées comme le montrent les difficultés à faire partager aux associations le choix des indicateurs du référentiel coût-qualité.

Enfin, la coordination entre le secteur public et associatif est un enjeu majeur pour l'amélioration des accompagnements des mineurs et jeunes majeurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

2-La formation :

Elle a débuté en octobre 2013 sur le thème des violences à raison de 4 groupes éducatifs dont l'un pour les chefs de service. A raison d'une séance mensuelle de 3 h, elle doit se terminer en juin.

Cette formation a été complétée par 3 conférences ouvertes plus largement à l'ensemble des adhérents et abordant des points de vue philosophique, juridique et psychologique.

Le témoignage de Pierre Joxe, ancien Ministre, sur la justice des mineurs, a été particulièrement apprécié.

Au terme de l'évaluation prévue en juin, le conseil d'administration se prononcera sur la poursuite de cette initiative.

Je remercie particulièrement Marie-Hélène Sergent, administratrice à l'AEF93/94, pour son implication dans cette formation.

3-La vie associative:

Entre les deux Assemblées générales de notre association, 7 réunions de nos instances politiques (Bureau et Conseil d'administration) se sont tenues manifestant un réel dynamisme associatif.

Sur le renforcement du réseau, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

De 17 associations, à la création d'IDEE93, nous sommes aujourd'hui 28.

La dernière adhésion permet à l'ensemble des 9 associations de prévention spécialisée d'être représenté au sein d'IDEE93.

Je vous rappelle que 15 élus siègent au conseil d'administration bénéficiant du soutien des directrices (eurs) dont la mobilisation constante doit être soulignée.

La communication:

Cette Assemblée générale est marquée par l'inauguration du site d'IDEE93 dont la création avait été décidée en 2013. Cet outil vous appartient désormais, il vivra grâce à vos contributions et à l'attention du comité de rédaction de *la Lettre* d'IDEE93 : Gwenaëlle Hoyez de l'association En Temps, Jean-François Gancel de Ville et Avenir, Martine Romain de AEF93/94 et votre présidente. *La Lettre* continuera à paraître, elle figurera sur le site. Nous devons réfléchir à l'articulation entre ces deux modes de communication.

4-Le rapprochement avec des fédérations d'associations :

L'année 2013 a été caractérisée par le rapprochement avec Interlogement 93. Nous avons sollicité ensemble les pouvoirs publics afin d'obtenir l'organisation d'une table ronde sur l'insuffisance de logement et d'hébergement des mères sortant de maternité et des jeunes majeurs.

En l'absence de réponse, nous avons publié un communiqué de presse le 18 mars qui a suscité des articles parus dans le Parisien du 20 mars, dans les Actualités sociales hebdomadaires du 24 mars, dans Alternatives économiques et un reportage sur France bleue en avril.

Malheureusement, nous attendons toujours les réactions des pouvoirs publics.

Un rapprochement a également été effectué avec l'URIOPSS pour déterminer des axes communs de partenariat : Maryse Lépée, présidente, s'est engagée à nous informer régulièrement de l'état d'avancement de la métropole du Grand Paris et de celui des Assises territoriales du travail social.

Sur la formation des éducateurs et l'accueil des stagiaires, elle est disposée à soutenir les interventions d'IDEE93.

Une rencontre, 2 fois par an, a été convenue pour s'informer mutuellement de nos préoccupations et projets respectifs. Elle est prête à participer à un prochain Conseil d'administration.

Enfin, une délégation d'IDEE93, invitée par l'ANMECS, participera à son Conseil d'administration en septembre prochain.

5- Les chantiers nouveaux:

Ils portent sur 3 sujets:

- L'organisation d'une journée, en novembre 2014, très largement ouverte aux partenaires, sur les spécificités de la prévention spécialisée, est confiée à un groupe de travail composé d'administrateurs et de directeurs des 9 associations. L'intervention du Président du Conseil général et le soutien du CNAM, des universités de Villetaneuse et de Saint-Denis, de l'Uriopss sont envisagés.
- L'analyse de la loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire est confiée à 4 associations : La Maison du pain, Grajar 93, Ville et Avenir et Vie et Cité. L'objectif est de vérifier si ce texte assure au mouvement associatif de meilleures conditions de développement.
- enfin, l'organisation d'une journée sur l'accueil des enfants et des adolescents dans les établissements avec notamment le soutien de l'ANDESI et de l'ANMECS est envisagée.

Conclusion:

Vous l'aurez compris, la reconnaissance du mouvement associatif et notamment de notre Inter-association exige la mobilisation de toutes et tous : administratrices (eurs), directrices (eurs).

Elle passe par le respect des engagements de chacun pour l'amélioration constante de la qualité de la mission de service public qui nous est confiée.

Elle implique le renforcement du partenariat local, départemental et régional.

Elle suppose que nous soyons exigeants dans nos rapports avec les pouvoirs publics.

C'est pourquoi, pour nous, la mise en œuvre de la charte doit être une préoccupation permanente.

Je vous remercie de votre mobilisation et de votre attention.